



Les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

© Cie des Médias

Quand les communes se rendent accessibles

Pendant deux semaines, les Jeux paralympiques ont donné une visibilité inédite aux personnes en situation de handicap. Mais qu'en est-il au quotidien ? Que font les communes pour améliorer l'accessibilité ? Le point avec la Ville de Crolles.

Par Cécile Alibert

Établiissements recevant du public, voiries, transports, moyens de communication... Dans bien des domaines, les communes tentent de s'adapter pour améliorer le quotidien de leurs habitants en situation de handicap. Le tout conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, qui fixe le principe d'une accessibilité généralisée, quel que soit le handicap (physique, visuel, auditif ou mental).

Améliorer l'espace public

À Crolles, la question de l'accessibilité ne date pas d'hier. « Ce travail est engagé depuis de nombreuses années, notamment en ce qui concerne la descente des trottoirs, annonce le maire Philippe Lorimier. Tous nos équipements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. » La

Ville s'appuie sur une commission accessibilité, créée en 2022, qui intègre des personnes en situation de handicap. « Elle s'intéresse à l'espace public pour identifier les difficultés d'accès, poursuit l'élu. Nous avons ainsi retravaillé des cheminements sur certains arrêts de bus en installant des bandes podotactiles. » La Ville est également en lien avec l'entreprise grenobloise Andyamo, en partenariat avec le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag). « Deux villes, Crolles et Voiron, ont été identifiées par le Smmag pour développer une application qui permette aux personnes à mobilité réduite d'identifier le parcours le plus facile dans la ville »,

« On peut tous se retrouver en situation de handicap. »

note l'édile. Autre initiative, le site internet de la commune s'adapte en fonction du handicap, avec la possibilité de modifier la taille des caractères ou d'avoir une lecture assistée.

Faciliter l'inclusion

Depuis le printemps, les plus jeunes disposent d'une aire de jeux inclusive, installée dans le parc Jean-Claude-Paturel. « Ce sont des jeux adaptés aux enfants à mobilité réduite ou déficients visuels, mais qui peuvent aussi être pratiqués par des enfants valides, ce qui permet une mixité », détaille Philippe Lorimier. Le sport, à travers les associations ou des opérations comme Faites du sport, peut également être un levier d'inclusion, tout comme la culture, par le biais d'actions menées dans le cadre du Mois de l'accessibilité. Ainsi, l'Espace Paul Jargot accueillera le 9 novembre la restitution d'une résidence artistique à la Ferme de Belle Chambre, qui accompagne des adultes atteints de troubles autistiques, à Sainte-Mairie-du-Mont. Une façon de faire évoluer le regard sur le handicap, qui plus est dans une société vieillissante. « On peut tous se retrouver en situation de handicap, plus ou moins temporaire : il faut donc penser à la ville de demain avec cette approche », rappelle le maire.